



droits sous tutelle de la famille

Par **julotte**, le **28/06/2023** à **11:16**

Bonjour à toutes et tous

Quels sont les droits quand votre maman est placée sous tutelle ? Elle est actuellement en maison de retraite et là , quels sont nos droits envers la maison de retraite.

Ayant eu une petite altercation avec la secrétaire de la maison de retraite , cette personne a ouvert un courrier contenant le relevé fait par l'udaff , adressé au nom de ma mère .

Je lui ai demandé à l'avenir de ne plus lui ouvrir son courrier car j'étais là pour lui faire la lecture compte tenu qu'elle a de très gros problèmes de vues et, en plus alzheimer

La secrétaire m'a répondu qu'elle n'était pas obligée de me remettre le courrier de ma mère . Ayant de très gros problèmes de vues , un oeil perdu et l'autre pas mieux , je suis bien obligé de lui faire la lecture ... sur place elle n'a que mon époux et moi-même , mais 2 nièces elles n'a plus de nouvelles d'elles et pour son fils alors là sa mère il l' a considère comme morte affreux de la part d'un enfant mêmes si on a eu des problèmes dans le temps , moi aussi j'ai eu des problèmes avec ma mère , je n'oublie pas qu'il s'agit de ma maman avant tout

Je précise qu'à son arrivée dans cette maison de retraite ma maman m'avait désigné comme personne de confiance , document signé en présence de la Directrice.

Ma question : quels sont mes droits envers ma mère ?

D'avance je vous remercie pour vos réponses

Bonne journée à toutes et tous